



Le Ferréolien

Bulletin Municipal mars 2013

Mot du Maire

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Nous avons essuyé quelques tempêtes hivernales qui ont encore accentué le caractère gris, humide et sans fin de cet hiver qui nous a privé de luminosité durant de longs mois.

Quelques perce-neige et crocus ont fait leur apparition, prémices du printemps !

L'équipe municipale est repartie pour une année encore très chargée ;

En effet, les dossiers en cours (PLU, Contrat rural, Voirie) ne sont pas, tant s'en faut, achevés et il faut compter avec le budget à préparer et présenter dans les temps.

Un constat : nous sommes peu nombreux mais d'une efficacité remarquable et je remercie une fois encore celles et ceux qui s'impliquent sans compter leur temps et leur énergie pour résoudre les problèmes posés.

Y compris, et surtout, notre secrétariat qui a fort à faire trois jours par semaine pour nous garder à flots !

Vous trouverez, comme à l'accoutumée, dans ces pages les renseignements que nous vous devons sur la vie communale, les finances et les travaux en cours.

Vous trouverez également des renseignements ou des pistes pour vos sorties, et le Foyer rural ne ménage pas sa peine pour vous proposer des animations en parallèle de la Mairie et du Parc naturel.

L'an I de l'intercommunalité devrait nous permettre de poser les jalons d'une structure porteuse d'espoirs pour nos successeurs.

En effet d'ici aux élections de 2014, nous mettrons en place des commissions de réflexion sur les sujets qui nous rassemblent et nous paraissent les plus importants.

Après il faudra compter avec le renouveau pour faire réellement vivre cette structure qui, hélas, pour le moment ne répond pas à nos attentes.

Le Parc naturel nous propose cette année encore des manifestations de plein-air, à consommer sans modération en famille.

La Poétique du Paysage est la nouvelle résidence-mission de cette année et là encore vous pouvez participer aux ateliers.

Enfin, vous trouverez dans ces pages un appel à venir nous rejoindre au Congrès des Parcs qui se déroulera début octobre.

Je vous souhaite un bon début d'année sous le signe du printemps !

Françoise GOSSARE, Maire

Bibliothèque

La nouvelle bibliothèque municipale a été inaugurée le dimanche 6 janvier 2013 lors des vœux du Maire. Devant le succès de ce nouvel espace de culture nous recherchons des bonnes volontés pour aider notre bibliothécaire Cécile Bénit à élargir les plages horaires d'ouverture.

La 13^{ème} édition du salon du livre se déroulera du 6 avril au 13 avril 2013. Elle est placée sous le thème de « L'Étrange ». La journée publique se déroulera le samedi 13 avril, à Chevreuse espace Fernand Léger, de 10h à 19h. Entrée gratuite.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Assainissement

Coût de l'eau

En 2002, au moment où notre conseil municipal a lancé la mise en conformité des assainissements pour la commune, nous avons décidé de ne pas retenir de solutions techniques conduisant, en fin de travaux, à un coût total de l'eau supérieur à 3,20€ HT/m³ en valeur 2002.

En tenant compte de l'inflation de 1% à 1,8% par an depuis 2002, le coefficient d'actualisation s'établit à 1,189, soit un prix objectif de 3,804 € pour 2012. Avec un prix actuel de l'eau de 3,5793 €/m³, les engagements pris ont donc été tenus et plus de 98% des habitations de la commune sont maintenant équipées d'assainissements conformes, autonome ou raccordement possible au collectif

Coût des travaux

Les travaux réalisés ont été :

Assainissement collectif : réseau communal des sablons et des sources pour 741 000€ HT.

Cette opération a été subventionnée par le Conseil Général, à hauteur de 33%, l'Agence de Bassin Seine Normandie, à hauteur de 29% et une aide du SIAHvy de 15%. La commune a financé la part restante de 23%. Elle a par ailleurs reçu une aide de 121 000 €, sous forme d'un prêt sans intérêts sur 15 ans.

Assainissement collectif : réseau intercommunal du SIAHvy pour environ 650 000€, rue St Laurent et des Grands Prés.

Cette opération a été entièrement financée par le SIAHvy qui a perçu les subventions accordées par le Conseil Général et l'Agence de Bassin.

Assainissement collectif : antennes communales du Mesnil Sevin pour 408 000€ HT

Cette opération a été subventionnée par le Conseil Général, à hauteur de 39%, l'Agence de Bassin à hauteur de 33% et une aide du SIAHvy de 15%. La commune a financé la part restante de 13%. Elle a par ailleurs reçu une aide de 55 300 €, sous forme d'un prêt sans intérêts sur 15 ans.

DIG pour les habitations dont les propriétaires ont adhéré à la Déclaration d'Intérêt Général travaux de branchements des habitations sur les collecteurs et antennes communales (170 habitations) et mise en conformité des installations autonomes (30 habitations)

Ces opérations, d'un montant total de 880 000 €, TTC ont été financées par des subventions du Conseil Général (41%), l'Agence de Bassin (41%), le SIAHvy (8%); le solde est constitué par les versements des particuliers.

Au bilan final, la participation communale a été de 300 000 €, financée sans emprunts bancaires, sans augmentation des taux d'imposition locaux, avec une aide sous forme de prêt de 176 300 €, sans intérêts, remboursable sur 15 ans. A ce jour, un tiers de ce prêt a été remboursé.

Dans le même temps, c'est à dire sur les dix dernières années, la Commune a pu mener d'autres opérations importantes d'investissements (église, cimetière, enfouissements de réseaux, voiries, bibliothèque municipale, etc...).

Travaux

Rue de la Mairie.

Les travaux à hauteur de l'excavation, sur le chantier d'un particulier, vont reprendre. Dans un premier temps celle-ci sera comblée par l'entreprise responsable des travaux et ensuite la confortation du seuil d'accès au chantier sera mise en place.

La circulation reste totalement interdite à partir du RD 91 (route des 17 tournants) et jusqu'à la Mairie.

L'entrée de la rue se fait toujours par la route de Dampierre (RD 58).

Nous avons constaté depuis plusieurs mois un affaissement de la chaussée entre le parking face à la mairie en direction du RD 91 sur une longueur d'environ 50m. Après avoir fait poser des repères, nous ne pouvons qu'entériner ce fait : cette partie de rue glisse dans le sens de la pente naturelle vers l'Yvette.

Nous sommes donc dans une phase prospective sur le plan technique et prospective également sur le plan financier afin de trouver les aides appropriées.

Cimetière.

Les travaux du cimetière sont bien avancés. Après la stabilisation et la réfection des allées les travaux de renforcement des maçonneries intérieures devraient se terminer en juin 2013.

SIEED

Le bac à verre de la rue du Bel Air fera l'objet d'un

aménagement afin que les abords ne soient pas dégradés par le

stationnement des voitures et des études sont en cours pour améliorer l'insonorisation.

Vous trouverez, joint à ce Ferréolien, le journal du SIEED donnant différentes informations sur le tri et sur les orientations du ramassage des déchets ménagers.

Le ramassage des déchets verts reprendra le lundi 8 avril 2013 jusqu'au lundi 16 décembre inclus.



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet : « www.saint-forget.fr »

Finances Communales

Le 25 février 2013, le Conseil Municipal a :

-approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2012 :

Compte administratif 2012				
	Dépenses	Recettes 2012	Résultat 2012	Report 2011
Section investissement	758737,48	620808,73	-137928,75	-148613,78
Section fonctionnement	373077,77	496861,05	123783,98	464153,89

Investissement : Les dépenses d'Investissements ont porté, essentiellement, sur la réhabilitation de la maison Détré et son aménagement en bibliothèque municipale (283 000 € HT), les travaux au cimetière (77 000 € HT), sur les derniers travaux d'assainissement, collecteur communal et raccordements sous DIG (255 000 € HT), sur les études et réalisations du Plan Local d'Urbanisme (17 000 € HT).

Les recettes d'Investissements ont consisté de 421 000 € de subventions (Conseil Général, Agence de Bassin et Parc Naturel) et 18 000 € de recettes financières. Des compléments de subventions sont attendues en 2013, pour un montant de 260 000 €.

Fonctionnement : Les dépenses de Fonctionnement sont, au total, restées stables par rapport à 2011, la diminution des charges de personnel ayant été absorbées par une augmentation des charges à caractère général (+7 000 €) et par notre participation (5 300 €) au Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales nouvellement institué et dont le but est de « réduire disparités de ressources entre les communautés territoriales au regard des charges auxquelles elles doivent faire face ».

Les recettes de Fonctionnement ont été en augmentation sensible (+36 000 €), grâce à un report en 2013 d'indemnités d'assurances non perçues en 2012 et à un bon rapport des taxes additionnelles sur droits de mutation.....qui, malheureusement ne sera pas perpétué en 2013.

.approuvé le Compte de Gestion de la Trésorerie de Chevreuse, identique au Compte Administratif de la Commune.

Résultat à affecter		587937,87
Résultat à reporter en investissement	286542,53	
Résultat à reporter en fonctionnement		301395,34

.affecté les résultats de Fonctionnement et d'Investissement de l'exercice 2012 :

Au 31 Décembre 2012, l'endettement total de la Commune était de 129 000 €; la capacité d'autofinancement de 301 400 €.

PLU

Le Tribunal administratif a désigné Mme LECOMTE commissaire enquêteur pour notre PLU.

L'enquête publique se déroulera en Mairie du 22 avril au 15 mai 2013.

Ainsi, après avoir reçu les commentaires et observations du commissaire-enquêteur nous aurons le temps de retravailler, si besoin, notre document et l'approuver avant l'été

Vous trouverez, joint au Ferréolien les jours et heures des permanences.

Messe

Messe de Pâques 2013, dimanche 31 mars à 9h30, dans l'église de St Forget.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Sortie de territoire des mineurs

A partir du 1^{er} janvier 2013, les mairies et les préfetures n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs qui voyagent sans leurs parents.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'union européenne, passeport hors union européenne). Cependant, avant tout voyage, il est conseillé de se renseigner sur les formalités et les autres documents qui peuvent être exigés par le pays de destination.

Pour assurer la protection des mineurs, une procédure judiciaire (IST) qui peut être prononcée par le juge aux affaires familiales ou le juge des enfants et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence, opposition à la sortie du territoire (OST) sont prévues.

Plus d'information

www.interieur.gouv.fr/a-votre-service/mes-demarches/famille/protection-des-personnes.

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

Ostéopathe

Nous vous informons de l'ouverture d'un cabinet d'ostéopathie à Dampierre en Yvelines, dans le cœur de la ville face à la mairie :

Adrien TERCERIE 10 Grande Rue Tel : 01 30 23 05 13.

Conciliateur de justice.

Monsieur TROUILLER, conciliateur de justice peut vous aider à régler certains conflits privés. Il peut vous recevoir à la Mairie de Chevreuse, le mercredi matin, sur rendez vous. Tel : 01 30 52 15 30.

SAVAC

Depuis le lundi 18 février 2013 la ligne 39.17 « St Rémy les Chevreuse-Chevreuse-Le Mesnil St Denis- La Verrière » qui dessert St Forget Le Mesnil Sevin, a vu son offre et son amplitude journalière fortement augmentées.



Le nombre de courses quotidiennes passe ainsi de 28 à 58.

St Rémy les Chevreuse vers la Verrière :

1^{er} départ depuis la gare de St Rémy les Chevreuse : 5h58

Dernier départ depuis la gare de St Rémy les Chevreuse : 20h17.

La Verrière vers St Rémy les Chevreuse :

1^{er} départ depuis la gare de la Verrière : 6h31

Dernier départ depuis la gare de la Verrière : 20h48.

Tous les horaires sur www.savac.fr/fr/transports/

Trésorerie

Depuis le 16 janvier, les bureaux de la trésorerie seront désormais fermés au public le mercredi après midi.

Naissance:

Sophie CHATTABI ETESSÉ le 22 décembre 2012.

Déjections canines

Les trottoirs du Mesnil Sevin sont de plus en plus encombrés de déjections canines ce qui est fort désagréable pour les riverains. Il existe des solutions appropriées (sacs plastiques spécifiques) pour éviter ces désagréments et garder les trottoirs utilisables.



Intercommunalité

Depuis le 1^{er} janvier 2013 la communauté de commune de la haute vallée de chevreuse (CCHVC) est une réalité. Elle est constituée de 10 communes : Chevreuse, Choisel, Dampierre en Yvelines, Levis Saint Nom, Le Mesnil Saint Denis, Milon la Chapelle, Saint Forget, Saint Lambert des Bois, Saint Rémy les Chevreuse, Senlisse.

Chaque conseil municipal a nommé les délégués de sa commune pour former le Conseil communautaire en sachant que le nombre de délégués est fonction du nombre d'habitant (de 7 à 2 délégués). Au final le conseil communautaire est constitué de 35 délégués.

St Forget a 2 délégués ; Mme Françoise Gossare, Jean Luc Jannin.

Les statuts et la charte ont été adoptés par les différents conseils municipaux et le conseil communautaire a élu les membres du bureau lors de la séance du 8 janvier 2013.

Président : J PELLETIER Milon La chapelle.

1^{er} vice Président : D BAVOIL, St Rémy les Chevreuse.

2^{eme} vice Président : J CRENO, Le Mesni St Denis.

3^{eme} vice Président : A HERY-LE PALLEC, Chevreuse.

4^{eme} vice Président : A GRIGNON, Levis St Nom.

5^{eme} vice Président : N THIEFFRY, Dampierre.

6^{eme} vice Président : J FIDELLE, Senlisse, représentant les communes de Choisel, St Forget, St Lambert des Bois.

Nounou grande expérience des enfants et nombreuses références cherche enfants à garder dans pavillon neuf au Mesnil Sevin pour la rentrée de septembre.

Contacteur Florence BESSOLI au 06 82 83 82 57.

Décès:

M Jean Claude SAUER le 10 janvier 2013.

M Silvio GIAI-CHECA le 7 mars 2013.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »



Soirée beaujolais vendredi 16 novembre 2012

Beaucoup de monde ce vendredi à la salle communale pour cette « soirée beaujolais ». Tous les participants ont pu accompagner le beaujolais des petites intentions que chacun avait apporté en toute convivialité.



Halloween samedi 17 novembre 2012

Malgré une date un peu tardive les petits Ferréoliens ont répondu présent à cette manifestation qui leur a permis de faire une bonne récolte de friandises grâce au bon accueil dans toute les maisons.



Noël des enfants samedi 15 décembre 2012

Samedi 15 décembre était un jour très attendu des petits Ferréoliens. En effet c'était le jour choisi par le Père Noël pour rendre visite à St Forget. L'après midi a commencé par le spectacle préparé par la troupe les Streuhbles intitulé « Loups es tu ». Ensuite le Père Noël tant attendu est arrivé avec sa hotte chargée de cadeaux pour tous les enfants. L'après-midi s'est terminé par le traditionnel goûter pour repartir chargé de cadeaux



Initiation danse country

Le mercredi de 20h30 à 21h30

Lieu : salle des fêtes du Mesnil Sevin – 78720 Saint Forget

Vous pouvez me contacter au 01 34 61 27 40 ou 06 42 69 97 70

Ou par email: guillard@versailles.inra.fr

Une participation de 15€ /an est demandée pour l'inscription au Foyer Rural,

Les personnes qui font déjà parties du foyer rural n'auront rien à verser

A très bientôt !

Christine Guillard



Repas de l'amitié dimanche 16 décembre 2012

Les « écuries de Voise » à La Celle Les Bordes accueillait le repas de l'amitié ce dimanche 16 décembre 2012. Un endroit que nous avons découvert et où chacun a pu apprécier l'accueil et la cuisine.

Activité du premier semestre 2013

- 6 avril => Chasse aux œufs
- 27 avril => Initiation à la pâte à sel
- Vendredi 31 mai => Sortie réservée aux adhérents du foyer rural
- 15 juin => Fête de la musique
- 22 juin => Tournoi d'été de pétanque avec barbecue le soir

ASLFRY
Randonnée Pédestre
Samedi 30 Mars 2013 à 9h30
Rendez vous au Parc du Douaire à **BOISSETS**
Pour ceux qui sont motivés, ils peuvent poursuivre l'après-midi (12 km) après un casse-croûte (à votre charge tiré du sac à dos)
Accueil à partir de 9h15
Renseignements 01 34 89 93 22
Yvelines Conseil général
Organisée par l'Association Sports Loisirs des Foyers Ruraux des Yvelines (ASLFRY) Et le Foyer Rural de Boissets

Activité du second semestre 2013

- Septembre => Assemblée générale
- 21 Septembre => Tournoi d'automne de pétanque barbecue le midi
- 5 Octobre => Rallye des 4 communes Choisel, Cernay, Dampierre, Saint-Forget
- Fête autour de la pomme au verger en Octobre
- 26 octobre => Chasse aux trésors d'Halloween
- 22 novembre => Soirée Beaujolais
- 7 et 8 Décembre => Hobbies Ferréoliens
- 14 décembre => Noël des enfants
- 15 décembre => repas de l'amitié

Concerts

Trois concerts vous sont proposés ce printemps, dans l'église.
dimanche 7 avril, 17 h, concert Harpe et Violoncelle pour des musiques du monde, folkloriques ou classiques.
dimanche 9 Juin, 17 h, le lycée des métiers de la musique de Sèvres vient, comme tous les ans depuis une vingtaine d'années, pour un concert exceptionnel : le requiem allemand de Brahms.
dimanche 30 juin, 18 heures, Callisto nous propose un concert autour de J S Bach revisité.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Les nouvelles du Parc naturel.

Congrès national

Le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse accueillera les 2, 3 et 4 octobre 2013, le congrès national des Parcs Naturels au domaine de Coubertin à Chevreuse.

Pour organiser l'accueil des participants les communes du Parc de la haute-Vallée de Chevreuse sont jumelées avec un autre Parc.

Notre commune est jumelée avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Si vous avez des affinités avec cette région, faite-le nous savoir puisque nous serons les personnes référentes et accueillantes pour les délégués de ce Parc.

La contribution n'est pas très importante : il s'agit simplement que trois ou quatre personnes soient à l'arrivée des participants au congrès afin de faciliter la mise en place de leur visite : indiquer le lieu d'hébergement, faciliter l'accès à la bagagerie, personnaliser l'accueil.

De plus , tout au long de cette année nous aurons à faire

« Poétique du paysage »

Une nouvelle **résidence-mission** s'est mise en place au mois de Novembre. «**Poétique du paysage** » sur la plaine de Jouars à Montfort.

Elle a pour mission de faire participer les habitants à la vision, la réflexion, la compréhension, l'avenir du paysage et de la biodiversité.

Des marches dans les 11 communes qui composent l'entité paysagère de « Jouars à Montfort » sont en cours avec des habitants de chacune de ces communes. Ces témoignages personnels sur le paysage et la nature environnants vont constituer un support de création pour le plasticien François Tilly qui traduira certains propos, certaines vues, certaines observations... en sculptures et installations implantées ensuite dans le paysage ; autant d'invitations à le regarder différemment.

Participer à une création vous intéresse ?

Venez travailler avec l'artiste et son équipe à l'occasion d'ateliers, et contribuez à la genèse des œuvres. Des moments privilégiés pour découvrir les coulisses d'une création contemporaine.

Rendez vous les dimanches 31 mars, 7,14,21,avril, 5, 12, 19 mai, 2, 9,

Salon des métiers d'art.

Samedi 20 et dimanche 21 avril 2013 aura lieu la 13^e édition du Salon des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse , de 10h à 19h, au Moulin d'Ors à Châteaufort.

Quarante cinq artisans présenteront leur savoir faire dans le cadre exceptionnel du Moulins d'Ors. Entre autre feutrière, plâtrier staffeur,, mosaïste,, sellier maroquinier, origami, doreuse sur cuir, ferronnier d'art, tourneur, création de vêtements, sculpteur sur

Dans le cadre du SIVU il vous est proposé une activité basket à Cernay la Ville



Basket à Cernay la Ville saison 2012/2013

Pour sa deuxième année d'existence le club ASC Basket s'est élargi avec des nouveaux licenciés ainsi que des anciens toujours présents avec beaucoup de détermination !

Les coaches Antoine, Raphaëlle, David et Pascal sont plus que jamais motivés pour encadrer des joueurs confirmés (ées) ou débutants (tes)

Le dimanche 16 décembre 2012 le club ASCB et l'ESP Basket se sont réunis au gymnase du Perray en Yvelines pour fêter ensemble le Noël au Basket.

Ambiance et festivité ont été les maîtres mots autour des enfants et parents !!

Les projets :

A partir du 26 janvier 2013 les plus jeunes vont jouer en compétition départementale avec LE PERRAY EN YVELINES.
Organiser des matchs amicaux

Tournois et stages

Voir des matchs de niveau national

L'ambiance familiale et sportive sera notre message à respecter durant cette année.

Nouveau créneau pour adolescents et adultes les mercredis de 20H30 à 22H30 toutes les semaines paires.

Jouer pour le plaisir

Le club vous accueille dans toutes les catégories toute l'année

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h

Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48

adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »